

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3094293

FORMULAIRE 68

original modifié

Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers
(paragraphe 102(1) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8

Avis est donné de ce qui suit :

1. COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE a déposé (ou est réputé avoir déposé) une cession (ou Une ordonnance de faillite a été rendue à l'égard de COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE) le 18 juin 2024 et le soussigné, MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel (ou par le tribunal), sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli aura lieu le 9 juillet 2024 à 11:00 heures à Vidéoconférence Teams, veuillez faire une demande de participer à l'assemblée à assemblee-syndic@mallette.ca.
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 19 juin 2024, à Québec en la province de Québec.

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic
autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Téléphone: (418) 653-4431 Télécopieur: (418) 681-1707

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général
(article 49 de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8

Le présent acte fait le 18 juin 2024

entre

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
1111 rue Notre-Dame O
Montréal QC H3C 6M8
ci-après nommé «le débiteur»

et

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.
ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Québec en la province de Québec, en présence de Rémy Côté.


Rémy Côté (18 juin 2024 16:56 EDT)

18-juin-2024



Rémy Côté
Témoin

Date

COOPERATIVE
UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE
DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
débiteur

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

original modifié

-- FORMULAIRE 78 --
Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8


Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 18 juin 2024. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A	619,185.85	1. Inventaire	69,580.34
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B"	0.00	2. Aménagements	0.00
Créanciers non garantis total	619,185.85	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B	0.00	Bonnes	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C	0.00	Douteuses	5,000.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de . . .	0.00	Mauvaises	0.00
Total du passif	619,185.85	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	0.00
Surplus	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F	0.00
		5. Dépôts en institutions financières	0.00
		6. Espèces	0.00
		7. Bétail	0.00
		8. Machines, outillage et installation	0.00
		9. Immeubles et biens réels : voir liste G	0.00
		10. Ameublement	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc.	0.00
		13. Droits en vertu de testaments	0.00
		14. Véhicules	0.00
		15. Autres biens : voir liste H	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit	0.00
		Montant du capital payé	0.00
		Solde souscrit et impayé	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé	0.00
		Total de l'actif	69,580.34
		Déficit	549,605.51

Je, Félix Langevin Harnois, de Montréal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 18 juin 2024, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)
devant moi le 18 juin 2024, à Québec en la province de Québec.


Rémy Côté (18 juin 2024 16:56 EDT)



Rémy Côté, Commissaire à l'Assermentation
Pour la province de Québec
Expire le 15 juin 2026

Félix Langevin Harnois

District de: Québec
 No division: 01 - MONTRÉAL
 No cour: 500
 No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
 COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
 SUPERIEURE
 Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
 social au
 1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
 Liste "A"
 Créanciers Non Garantis

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
1	Agence du revenu du Québec Attn: Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boul Charest O 9e étage C65-9K Québec QC G1N 4V5	45.36	0.00	45.36
2	Aloïs Guaenere	1430 rue Notre-Dame O Montréal QC H3C 1K9	100.00	0.00	100.00
3	Ania Saadi	7802 Place de Camnon Anjou QC H1K 3S2	29.89	0.00	29.89
4	ARC - Taxe - Québec	Shawinigan-Sud National Verification and Collection Centre 4695 Shawinigan-Sud Blvd Shawinigan-Sud QC G9P 5H9	1.00	0.00	1.00
5	Asma Boubekri	425-5117 rue de la Montagne Montréal QC H3C 0J9	4.85	0.00	4.85
6	Autruche	700-715 Rue Delage Longueuil QC J4G 2P8	2,526.58	0.00	2,526.58
7	Blackburn Tétreault & Associés	13 Rue de l'Alcazar Blainville QC J7B 1R3	3,773.50	0.00	3,773.50
8	Caisse d'Économie Solidaire Desjardins Prêt CUEC	155 Boul. Charest Est, Bureau 500 Québec QC G1K 3G6	60,000.00	0.00	60,000.00
9	Cambridge Univ. Press	C.P. 40053 Station Centre-Ville Montréal QC H3C 0K1	361.24	0.00	361.24
10	Christelle Ngueyon Kemayou	203-6550 rue Sherbrooke O Montréal QC H4B 1N6	13,007.39	0.00	13,007.39
11	CNESST du Québec (formerly CSST) - Île-de-Montréal	CP 3 Succursale Place-Desjardins 1 complexe Desjardins Tour Sud 31e étage Montréal QC H5B 1H1	65.01	0.00	65.01
12	Conseil Canadien Du Bois	400-99 Street Bank Ottawa QC K1P 6B9	239.76	0.00	239.76
13	Diffusion Dimedia	539 Boulevard Lebeau St-Laurent QC H4N 1S2	734.56	0.00	734.56
14	École De Technologie Supérieure (Éts)	1100 Rue Notre-Dame Ouest Montréal QC H3C 1K3	82,279.57	0.00	82,279.57
15	Éditions Cec	9001 Boulevard Louis-H-Lafontaine Montréal QC H1J 2C5	227.08	0.00	227.08
16	Éditions Du Renouveau Pédagogique (Erpi)	1611 Boulevard Crémazie Est 10e étage Montréal QC H2M 2P2	18,643.33	0.00	18,643.33
17	Éditions Reynald Goulet	40 Rue Mireault Repentigny QC J6A 1M1	2,571.58	0.00	2,571.58

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "A"
Créanciers Non Garantis

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
18	Editions Smg	3570 Côte Richelieu Trois-Rivières QC G8Y 3J9	1,916.64	0.00	1,916.64
19	Educalivres (Grand Duc)	1699 Boulevard Le Corbusier Laval QC H7S 1Z3	10.82	0.00	10.82
20	Éts - Reprographie	1100 Rue Notre-Dame Montréal QC H3C 1K3	29,404.41	0.00	29,404.41
21	Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., S.R.L.	3500-800 rue du Sqare-Victoria Montréal QC H3C 0B4	2,098.29	0.00	2,098.29
22	Fqcms	501-7333 Place des Roseraies Montréal QC H1M 2X6	54,298.23	0.00	54,298.23
23	Groupe A&G (4098692 Canada Inc.)	7701 Rue Grenache Anjou QC H1J 1C4	3,975.78	0.00	3,975.78
24	Guillaume Cabedo	355 rue de la Montagne Montréal QC H3C 0L7	1,158.09	0.00	1,158.09
25	Haifa Braiki	355 rue de la Montagne Montréal QC H3C 0L7	1,130.04	0.00	1,130.04
26	Harper Collins Canada Ltd	C.P. 3285 station A Toronto QC M5W 4K2	30.82	0.00	30.82
27	Ingrid Urrutia	8391 rue Clark Montréal QC H2P 2V6	1,547.92	0.00	1,547.92
28	Innovations Campus Inc.	501-7333 Place des Roseraies Montréal QC H1M 2X6	3,066.61	0.00	3,066.61
29	Jean Bezancon Gauthier	758 avenue Walker Montréal QC H4C 2H4	142.05	0.00	142.05
30	John Wiley & Sons Canada Ltd.	C.P. 4090 Station A Toronto ON M5W 0E9	1,895.84	0.00	1,895.84
31	Lamarche Importation	5000 Rue Eadie Montréal QC H4E 4P2	2,069.38	0.00	2,069.38
32	Laurent Davy Ndzie	2050 rue Chomeday Montréal QC H3H 2A9	36.30	0.00	36.30
33	Lysanne Lejeune	7459 rue de Bordeaux Montréal QC H2E 2M6	4,825.63	0.00	4,825.63
34	Magdeleine Sciard	2042 rue de la Visitation Montréal QC H2L 3C7	196.51	0.00	196.51
35	Marie-Andrée Teillot	4815 chemin Queen Mary Montréal QC H3W 1X1	233.97	0.00	233.97
36	Martin Gillet	5318 avenue Casgrain Montréal QC H2T 1X2	4,812.57	0.00	4,812.57

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "A"
Créanciers Non Garantis

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
37	Mcgraw-Hill Ryerson Ltd	C.P. 635 Station Main Whitby ON L1N 9Z9	3,439.51	0.00	3,439.51
38	Messageries Adp Inc.	2315 Rue De la Province Longueuil QC J4G 1G4	2,853.27	0.00	2,853.27
39	Microfiches	106-5650 Avenue de Gaspé Montréal QC H2T 2A4	390.72	0.00	390.72
40	Milburn - Universal Designs	291 Avenue Arvin Stoney Creek ON L8E 2M3	8,994.53	0.00	8,994.53
41	Mohammed Haidar	5414 avenue Casgrain Montréal QC H2T 1X2	14.68	0.00	14.68
42	Mtess Ministère Du Travail De L'Emploi	880 Chemin Sainte-Foy 8e étage Québec QC G1S 2L2	97.37	0.00	97.37
43	Paul Huguens Tarte	313B-311 rue Peel Montréal QC H3C 3R9	72.49	0.00	72.49
44	Presses De L'Universite Laval	2180 Chemin Ste-Foy Québec QC G1V 0A6	227.85	0.00	227.85
45	Presses Int. Polytechnique Inc	C.P. 6079 succ. Centre-ville Montréal QC H3C 3A7	29,268.17	0.00	29,268.17
46	Prima Léger	2013 rue de Paris Montréal QC H3K 1T9	7,262.71	0.00	7,262.71
47	Prologue Inc.	3785 Rue Lafayette Ouest Boisbriand QC J7H 1N5	994.67	0.00	994.67
48	Radu Sona	4-7485 rue Chester Montréal QC H4V 1M4	902.02	0.00	902.02
49	Rayane Boukhalfa	512-335 Boul. Deguire Saint-Laurent QC H4N 1P7	35.08	0.00	35.08
50	Socadis	420 Rue Stinson St-Laurent QC H4N 3L7	689.01	0.00	689.01
51	Solutions D'Affaires Toshiba Tec Canada Inc.	141-A-7075 Place Robert Joncas Saint-Laurent QC H4M 2Z2	60.96	0.00	60.96
52	Thales Technologies Inc.	568 Rue de Pivoines Laval QC H7X 3X5	70,514.11	0.00	70,514.11
53	Tyco Feu Et Securite Intégrée Canada Inc.	40 Avenue Shepard West Toronto ON M2N 6K9	448.73	0.00	448.73
54	Valentin Didier Fallourd	2029 rue Frontenac Montréal QC H2K 2Z2	96.34	0.00	96.34
55	Vanina Kabore	831 rue des Martinets Montréal QC H4G 2P1	36.61	0.00	36.61

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "A"
Créanciers Non Garantis

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier	Adresse	Réclamation non garantis	Balance de réclamation	Total réclamation
56	Ville De Montreal	C.P. 11043 Succursale Centre-Ville Montréal QC H3C 4X8	22,984.69	0.00	22,984.69
57	Visa Desjardins	C.P. 8601 Succ. Centre-Ville Montréal QC H3C 3V2	30,148.58	0.00	30,148.58
58	Visa Desjardins Attn: Centre de Perception 7007	c/o FCT Default Solutions PO Box 2514 Stn B London ON N6A 4G9	142,193.15	0.00	142,193.15
Total:			619,185.85	0.00	619,185.85

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "B"
Créanciers Garantis

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier	Adresse	Montant de la réclamation	Détails de la garantie	Date de la garantie	Évaluation de la garantie	Surplus estimatif de la garantie	Solde non-garanti de la réclamation
			0.00			0.00	0.00	0.00
		Total:	0.00			0.00	0.00	0.00

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "C"
Créanciers privilégiés pour salaires, loyers, etc.

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier	Adresse et occupation	Nature de la réclamation	Période couverte par la réclamation	Montant de la réclamation	Montant payable intégralement	Solde à percevoir en dividendes
Total:					0.00	0.00	0.00

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "D"
Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du créancier ou du réclamant	Adresse et occupation	Montant de la dette ou de la réclamation	Montant qui peut être réclamé en dividendes	Date où la dette a été contractée	Nature de la dette
Total:			0.00	0.00		

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "E"
Créances payables à l'actif

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du débiteur	Adresse et occupation	Nature de la dette	Montant de la dette (bonne, douteuse, mauvaise)	Folio du grand livre ou autre livre portant détails	Date de créance	Évaluation du produit	Détail des valeurs détenues en garantie pour le paiement de la créance
1	Compte à recevoir	Montréal QC H3C 6M8		0.00 5,000.00 0.00		31-déc-2023	0.00	
Total:				0.00 5,000.00 0.00			0.00	

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8

Liste "F"

Letres de change, billets à ordre, gages, hypothèques, charges, privilèges sur biens meubles, etc., disponibles comme actif

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

No.	Nom du prometteur, accepteur, endosseur, débiteur hypothécaire et garant	Adresse	Occupation	Montant de la lettre ou du billet à ordre, etc.	Date de l'échéance	Évaluation du produit	Détails de tout bien détenu en garantie pour le paiement de la lettre ou du billet à ordre, etc.
				Total:	0.00	0.00	

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Suite

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "G"
Immeubles et biens réels appartenant au failli

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

Description de la propriété	Nature du droit du failli	Détenteur le titre	Valeur totale	Détails des hypothèques ou autre charges (nom, adresse, montant)	Valeur de rachat ou surplus
Total:			0,00		0,00

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour: 500
No dossier:

FORM 78 – Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE
SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège
social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8
Liste "H"
Biens

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
ÉTAT COMPLET ET NATURE DES BIENS

Nature des biens	Endroit où les biens sont situés	Détails des biens	Coût initial	Estimation des biens qui peuvent être
(a) Inventaire	En possession du débiteur	Inventaire, meubles et informatique	0.00	69,580.34
(b) Aménagements, etc.			0.00	0.00
(c) Espèces dans les institutions financières			0.00	0.00
(d) Espèces en caisse			0.00	0.00
(e) Bétail			0.00	0.00
(f) Machines, outillage et installation			0.00	0.00
(g) Ameublement			0.00	0.00
(h) Assurances-vie RÉER, FÉER etc.			0.00	0.00
(i) Valeurs mobilières/Titres			0.00	0.00
(j) Droits en vertu de testaments, etc.			0.00	0.00
(k) Véhicules			0.00	0.00
(l) Taxes			0.00	0.00
(m) Autre			0.00	0.00
			Total:	69,580.34

18-juin-2024

Date



Félix Langevin Harnois



Industrie Canada

Industry Canada

Bureau du surintendant
des faillites Canada

Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division : 01 - Montreal
N° de cour : 500-11-
N° de dossier: 41-3094293

Dans l'affaire de la faillite de :

COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE

Débiteur

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	19 juin 2024, 07:59	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	19 juin 2024		
Assemblée des créanciers :	09 juillet 2024, 11:00 Par vidéoconférence Teams Québec, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 19 juin 2024, 08:06

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3094293

FORMULAIRE 31
Preuve de réclamation
(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Dans l'affaire de la faillite de COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE de Montréal en la province de Québec et de la réclamation de _____, créancier.

Je, _____ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de _____ de la province de _____, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis _____ (le poste/la fonction) du _____, créancier).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 18 juin 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. (L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)

A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexe une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3094293

FORMULAIRE 31 --- Fin

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$
- F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$
- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$
- G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$
(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je _____ (suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé _____ (est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des "personnes liées" au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que défini au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

7. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier

Numéro de téléphone : _____
Numéro de télécopieur : _____
Adresse électronique : _____

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

AVERTISSEMENTS : Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

District de: Québec
No division: 01 - MONTRÉAL
No cour:
No dossier: 41-3094293

FORMULAIRE 36
Formulaire de procuration
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b
de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
COOPERATIVE UNIVERSITAIRE DE L'ECOLE DE TECHNOLOGIE SUPERIEURE
Coopérative légalement constituée ayant sa place d'affaires et son siège social au
1111 rue Notre-Dame O, Montréal QC H3C 6M8

Je, _____, de _____, créancier dans l'affaire susmentionnée,
nomme _____, de _____, mon
fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci
_____ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le _____, à _____.

Témoin

Créancier (personne physique)

Créancier (personne morale)

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

MALLETTE SYNDICS ET GESTIONNAIRES INC. - Syndic autorisé en insolvabilité

200-3075 chemin des Quatre-Bourgeois
Québec QC G1W 5C4
Télécopieur: (418) 681-1707
Courriel: reclamations-syndic.quebec@mallette.ca